



Facile d'utilisation

La couche lavable a grandement évolué et est aujourd'hui très facile d'utilisation et d'entretien.

- ✓ Ajustement impeccable, de la naissance à deux ans, grâce à leurs deux bandes velcro et aux boutons pression.
- ✓ Mince et absorbante, elle allie confort et esthétique.
- ✓ Protège la peau de bébé de l'humidité; l'érythème fessier est ainsi réduit, voire inexistant.
- ✓ Désormais profilée, elle procure une bonne étanchéité.
- ✓ Lavable à la machine.

Trucs et astuces!

Pour que vos pratiques aient un maximum d'effets bénéfiques sur l'environnement, voici quelques conseils à suivre :

- ✓ Lavez le plus de couches possible lors d'une brassée.
- ✓ Faites sécher les couches sur une corde à linge, durant la saison estivale.
- ✓ Utilisez les couches lavables jusqu'à ce que votre enfant soit propre.
- ✓ Réutilisez vos couches lavables pour un autre enfant.



Saviez-vous que...

- ✓ Sur le plan financier, l'achat de couches jetables demande en moyenne un investissement de 1 500 \$ à 2 500 \$ par bébé tandis que le prix d'un ensemble de couches lavables et ses frais d'entretien varie entre 500 \$ et 1 000 \$. Sans compter que le deuxième enfant d'une même famille pourra les réutiliser et ainsi faire économiser de l'argent à ses parents.
- ✓ Au Québec, chaque année, près de 600 millions de couches jetables prennent le chemin des sites d'enfouissement. En fait, un enfant aura besoin entre 5 000 et 7 000 couches jetables avant d'atteindre le stade de la propreté.
- ✓ Ce sont cinq arbres qui doivent être abattus, 67 kg de pétrole brut et 25 kg de matières plastiques qui doivent être employés afin de produire toutes les couches jetables utilisées par un seul bébé.
- ✓ Une couche jetable prend de 200 à 500 ans à se décomposer tandis qu'une couche lavable peut être réutilisée jusqu'à 200 fois et se décompose totalement en six mois.

Information

Service de l'environnement
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1
Tél. : 819-425-8614, poste 2604
www.villedemont-tremblant.qc.ca

Programme BEBÉCOLO



**Pour une
solution verte
payante!**

**Jusqu'à
100 \$ par
enfant**



Ville de
MONT-TREMBLANT

Programme



BÉBÉCOLO

Conformément aux orientations de sa politique familiale, et dans un souci de protection de l'environnement et d'épanouissement des générations futures, la Ville de Mont-Tremblant a mis au monde **BÉBÉCOLO**. Ce programme offre aux familles du territoire un soutien financier concret pour l'achat de couches lavables.

**Jusqu'à
100 \$ par
enfant**

Les parents qui participent au programme recevront un remboursement de 50 % du coût d'achat de couches lavables pour un montant maximum de 100 \$ par enfant âgé de 0 à 18 mois.

La Ville encourage les nouveaux parents à participer à **BÉBÉCOLO** et à profiter d'économies intéressantes, en plus de faire un choix écologique!

Pour être admissible

Vous devez :

- Attendre un enfant ou avoir un bébé âgé de moins de 18 mois.
- Résider sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant.
- Utiliser les couches lavables pour toute la période durant laquelle votre enfant en aura besoin.
- Vous inscrire avant le 31 décembre 2014.
- Faire parvenir vos pièces justificatives au plus tard dans les 18 premiers mois de vie de votre enfant (une seule subvention par enfant).



Pièces justificatives

Voici les documents que la Ville de Mont-Tremblant doit recevoir afin d'émettre le chèque :

- Ce formulaire d'inscription et le contrat d'engagement dûment remplis et signés par le ou les parents.
- Preuve de résidence mentionnant votre adresse complète (facture d'Hydro-Québec ou autres).
- Copie du certificat de naissance de l'enfant pour lequel on fait la demande.
- Facture(s) originale(s) d'achat de couches lavables effectué en 2014.

Une fois les pièces justificatives en main, vous pouvez les remettre de deux façons, soit :

- en personne au Service de l'environnement à l'hôtel de ville de Mont-Tremblant au 1145, rue de Saint-Jovite.
- par la poste au :

**Service de l'environnement
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec)
J8E 1V1**

Attention! Les photocopies doivent être lisibles, sans quoi les documents vous seront retournés.

À noter : la subvention sera versée uniquement après la réception de tous les documents.

Formulaire d'inscription

Prénom et nom du (des) parents(s)

Adresse

Code postal

Téléphone maison

Téléphone cellulaire

Identification de l'enfant

Prénom

Nom

Date de naissance - *année/mois/jour*

Contrat d'engagement écologique

Je / Nous

m'engage / nous engageons à utiliser les couches lavables acquises en partenariat avec la Ville de Mont-Tremblant dans le cadre du programme **BÉBÉCOLO** pendant la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches.

Ce _____ jour de _____ 2014.
(jour) (mois)

Signature du (des) parents(s)